001-210102893-20230213-D_2023_02_001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/02/2023

COMMUNE DE PÉRONNAS

D_2023_02_001

Sur convocation en date du 7 février 2023, le Conseil municipal de la Commune de PÉRONNAS s'est réuni en séance ordinaire le 13 février 2023 à 20H00, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hélène CÉDILEAU, Maire.

Présents :

BOZONNET-MEUNIER Kathy	BABUT Aurore	FALAISE Alain
BERLAND Martine	BERTHET Dominique	FERRIER Patricia
MARTIN Hubert	CARLIER Albert	GAY Daniel
CHATELAIN Béatrice	CHIROL Xavier	GEOFFRAY Karine
SIMONET Jean-Michel	CORDIER Michel	GOYAT Pascal
137-277-2	DUBOIS Loïc	MONTIBERT Pierre
	DUCLOS Laurent	PERNET Martin
	DUCROZET Isabelle	PEYROT Pascale

Procurations:

Monsieur Jean-Marc THEVENET donne procuration à Monsieur Jean-Michel SIMONET

Madame Zarouhine CALMUS donne procuration à Monsieur Martin PERNET

Monsieur Pascal FAYARD donne procuration à Madame Pascale PEYROT

Madame Catherine PIVET donne procuration à Monsieur Hubert MARTIN

Madame Sylvie SUPIE donne procuration à Monsieur Laurent DUCLOS

Monsieur Christian VOVILIER donne procuration à Monsieur Pierre MONTIBERT

Absente: Madame Olivia PANEL

Secrétaire de séance : Madame Karine GEOFFRAY

Mise en ligne le :15/02/2023

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATIONS DE MADAME LE MAIRE

Présentation du rapport par Madame le Maire

ACHATS

N°	site	LIBELLE	Entreprise	Montant € TTC
		2022	- T	
070	Service technique	acquisition banquettes béton	CREACOM	3 540,00
071	Les Elfes	entretien 2022	BRESSE PAYSAGE	1 924,73
072	Salle des fêtes	déplacement porteuse lumière	AVRIL AUDIOVISUEL	3 000,00
073	Salle des fêtes	changement sonorisation phase 1	AVRIL AUDIOVISUEL	24 104,40
074	Salle des fêtes	changement sonorisation phase 2	AVRIL AUDIOVISUEL	3 205,20
075	Salle des fêtes	maintenance ancienne diffusion nexo	AVRIL AUDIOVISUEL	2 320,80
076	mairie local vélos	installation fermetures	stallation fermetures MSR	
077	tennis couvert	recherche de fuite	PRODEVYC	2 663,84
078	Service technique	achat Fiat ducato	Bresse auto turinoises	21 889,00
079	ROTONDE	remplacement détendeur à froid	E2S	1 608,65
080	Divers sites	1er équipement interrup radio illumination	BH technologie	5 364,00
		2023	18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 1	
001	Autre	spectacle Elle pass culturel	Cie LO PIANO	2 000,00
002	Autre	spectacle Heroïne pass culturel	LA DIESELLE CIE	2 357,82
003	Crèche	recharges couches	laboratoire RIVADIS	3 144,79
004	Local Pompiers	bouchage des fissures et peintures	GOYET DIDIER	4 522,00
005	Ecole J. Chabin	filet toile d'araignée	KOMPAN	2 091,60

Pas d'observation

COMMUNE DE PÉRONNAS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102893-20230213-D_2023_02_001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/02/2023

D_2023_02_001

MARCHÉS À BONS DE COMMANDE

N°	LIBELLE	Entreprise	Montant TTC					
	2022							
11	rénovation éclairage public cde 44 - la correrie	SIEA	11 863,34					
12	rénovation éclairage public cde 40 - la correrie	SIEA	31 648,57					
13	Enfouissement réseaux élect télécom - chemin des bouleaux	SIEA	31 400,00					
14	rénovation éclairage public cde 41 - la correrie	SIEA	40 250,43					
15	modernisation éclairage public - rue des peupliers	SIEA	45 818,99					
16	Enfouissement réseaux élect télécom (fonc) - rue des peupliers	SIEA	49 800,00					
17	Enfouissement réseaux élect télécom (inv) - rue des peupliers	SIEA	84 987,50					
18	modernisation éclairage public - rue Schuman	SIEA	2 837,61					
19	remplacement points lumineux - rue des colchiques	SIEA	3 668,40					
	2023							
1	enrobé grille PMR r de la chartreuse	COLAS	4 320,16					
2	travaux trottoir entre SNCF et bouleaux	COLAS	5 809,26					
3	chemin des coupes blanches dérasement part Péronnas	COLAS	17 918,10					

Pas d'observation

URBANISME

	UNDANISIVIL	,			
N°	Propriétaire	Demande	LIBELLE	ADRESSE	Décision
155	COLIN	DP	Fermeture d'une avancé de toit	60 allée des Dombes	refus le 02/12/2022
156	MASCARENHAS MONTEIRO Nelida	DP	Piscine	89 rue Pierre Carron	refus le 02/12/2022
157	AGHADJANIAN Youri	DP	Panneaux photovoltaïques	159 rue Grange Neuve	Accord le 05/12/2022
158	Potard Jean Claude	DP	Pergola bioclimatique	20 rue Robert Schuman	Accord le 05/12/2022
159	COTTET-EYMARD Michel	DP	Remplacement de menuiseries et de cheminées	1855 avenue de Lyon	Accord le 05/12/2022
160	HOMELOG	DP	Installation panneaux photovoltaïques	93 allée des Fougères	Accord le 05/12/2022
161	Rollet Samuel	DP	Cheminée	373 avenue de Lyon	Accord le 05/12/2022
162	DUBOIS Arnaud	DP	Piscine	952 chemin des Carronnières	Refus le 08/12/2022
163	VELON Frédéric	PC	Construction d'une terrasse couverte	86 allée de la Buissonnière	Accord le 09/12/2022
164	HOLDING VMG	PC	Construction d'un bâtiment artisanal	237 rue Marie Curie	Accord le 09/12/2022
165	MUTIN Maurice	PC	Construction d'un maison individuelle	459 chemin de l'Eglise	Accord le 21/12/2022
166	FAVIER François	РС	Extension garage	39 chemin de l'ancienne tuilerie	Accord le 21/12/2022
167	MFR La Vernée Péronnas Association	PC	Modification des accès au tène- ment, construction d'un bâti- ment de bureaux, d'un abri deux roues et installation d'un terrain multisport	171 chemin de la Vernée	Accord le 21/12/2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102893-20230213-D_2023_02_001-DE

Accusé certifié exécutoire

COMMUNE DE PÉRONNAS

D_2023_02_001

N°	Propriétaire	Demande	LIBELLE	ADRESSE	Décision
168	GRENIER Philippe	DP	Panneaux photovoltaïques	Grange Neuve	Accord le 29/12/2022
169	DUFOUR Monique	DP	Suppression de haie, installation d'un grillage	4 allée Mermoz	Accord le 02/01/2023
170	BRISEPIERRE Richard	DP	Installation panneaux photovol- taïques	465 rue de l'abbé Griffon	Accord le 02/01/2023
171	Tamborelli Jordane	DP	Isolation par l'extérieur	4 allée des Aulnes	Accord le 02/01/2023
172	CERE Fabien	DP	Isolation par l'extérieur	17 rue des Chanels	Accord le 02/01/2023
173	RIGAUD DOMINIQUE	DP	Clôture	276 chemin des Bouleaux	Accord le 04/01/2023
174	STA SERVICES	DP	Installation solaire	528 rue de la Correrie	Accord le 04/01/2023
175	BUFALO Robert	DP	Installation panneaux photovoltaïques	252 allée Grange Neuve	Accord le 04/01/2023
176	PELLETIER Régis	DP	Isolation par l'extérieur	51 rue haudouet	Accord le 04/01/2023

Pas d'observation

FINANCES

Décision n° DE_2022_12_23_Demande de subvention au titre du livre blanc filière forêt bois de l'Ain pour la période 2020 – 2023

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales fixant le cadre dans lequel l'Assemblée communale peut déléguer une partie de ses pouvoirs au Maire ;

Vu la délibération du 08 juin 2020 donnant délégation au Maire pour demander à tout organisme financeur après avis du bureau, l'attributions de subventions

Vu la délibération du 19 septembre 2022 relative à l'attribution des marchés de travaux pour le restaurant scolaire

Considérant le lot n° 2 charpente et bardage bois- couverture et bardage attribué à l'entreprise VAGANAY pour un montant de 976 472,84 euros HT, soit 1 171 767,41 euros TTC

Vu l'avis favorable du bureau exécutif du 22 décembre 2022,

DÉCIDE:

Article 1 : De solliciter le concours financier du Département de l'Ain au titre du livre blanc filière foret bois de l'Ain pour la période 2020-2023

Article 3 : Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil municipal.

La présente décision sera annexée au registre des délibérations du Conseil municipal et affichée à la Mairie.

Pas d'observation

COMMUNE DE PÉRONNAS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102893-20230213-D_2023_02_001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/02/2023

D_2023_02_001

Décision n° DE_2022_12_13_Demande de subvention au titre du dispositif d'aide financière à la révision du PLU

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales fixant le cadre dans lequel l'Assemblée communale peut déléguer une partie de ses pouvoirs au Maire ;

Vu la délibération du 18 juillet 2022 prescrivant la révision générale du PLU,

Vu la délibération du 19 septembre 2022 relative au groupement de commandes pour le recrutement d'un AMO,

Vu l'avis favorable du bureau exécutif du 1er décembre 2022,

DÉCIDE:

Article 1 : De solliciter le concours financier du Département de l'Ain au titre du dispositif d'aide financière à la révision du PLU.

Article 3 : Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil municipal.

La présente décision sera annexée au registre des délibérations du Conseil municipal et affichée à la Mairie.

Pas d'observation

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

Hélene CÉDILEAU

PÉRONNAS, LE 13 FÉVRIER 2023

La Secrétaire de séance,

Karine GEOFFRAY